



HAL
open science

Co-conception d'une politique publique pour une région arrière du développement : le cas de la pluri-activité en Languedoc-Roussillon

Pierre Gasselin

► To cite this version:

Pierre Gasselin. Co-conception d'une politique publique pour une région arrière du développement : le cas de la pluri-activité en Languedoc-Roussillon. Pour, revue du Groupe Ruralités, Éducation et Politiques, 2011, 212, pp.155-163. hal-02642005

HAL Id: hal-02642005

<https://hal.inrae.fr/hal-02642005>

Submitted on 13 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Pierre GASSELIN

Géographe à l'Inra, département SAD,
UMR Innovation et développement dans l'agriculture
et l'agroalimentaire (Montpellier)

Co-conception d'une politique publique pour une région arrière du développement : le cas de la pluri-activité en Languedoc-Roussillon

L'article présente et discute successivement les enjeux, les conditions et les limites d'un processus engagé en 2006, visant à promouvoir la reconnaissance et le soutien des pluriactifs en milieu rural en Languedoc-Roussillon, notamment par la formulation et la mise en œuvre d'une politique régionale.

Des pluriactivités, à la croisée d'enjeux économiques, sociaux et territoriaux

Alors que le Languedoc-Roussillon est la région française qui enregistre la plus grande croissance démographique et un des plus forts taux de chômage, les espaces ruraux y connaissent des mutations importantes notamment liées aux crises et adaptations successives du secteur agricole, à l'accueil de nouvelles populations et à la disparition de certains



services ou équipements¹. Les espaces ruraux subissent une diminution de la part des actifs agricoles et une offre d'emplois salariés réduite, mais voient se développer de nouveaux secteurs (services ruraux bois/entretien, services à la personne...) et de nouvelles formes de mise en œuvre de ces activités. Dans ce contexte, de plus en plus de projets de création, de développement ou de transmission d'activités en milieu rural sont basés sur la pluriactivité : ils recouvrent des combinaisons variées d'activités (agriculture, tourisme, artisanat, commerce, services...) et cumulent des activités salariées et non salariées. Si la pluriactivité est une forme socioéconomique ancienne en milieu rural, elle a été et reste encore marginalisée par la spécialisation des activités et le modèle agricole dominant. Elle est aujourd'hui particulièrement développée dans la viticulture et la céréaliculture régionales dont les travaux agricoles saisonniers favorisent la combinaison d'activités, principalement non salariées². De fait, les caractéristiques géographiques et économiques du Languedoc-Roussillon prédisposent aux situations de pluriactivité, qu'il s'agisse des activités touristiques saisonnières du littoral et de l'arrière-pays, des contextes historiquement pluriactifs des moyennes montagnes méditerranéennes (Cévennes, Haut Languedoc, montagne Noire, Hautes Corbières, etc.) ou des espaces périurbains en forte croissance. Par ailleurs, la crise viticole dans les plaines du Languedoc-Roussillon conduit de nombreux viticulteurs à diversifier ou réorienter progressivement leurs activités. Ainsi, la pluriactivité est autant une modalité de création et de développement d'activités que l'expression d'une précarité dans l'emploi et le travail (voir l'article de Cécile Fiorelli *et al.*, dans ce numéro). Elle est aujourd'hui revisitée par de nombreux porteurs de projets sous des formes renouvelées et constitue un enjeu régional notable qui peut permettre de proposer des solutions alternatives, temporaires ou pérennes, aux entreprises et salariés du Languedoc-Roussillon. Pourtant, ces projets de pluriactivité restent peu connus (difficulté de dénombrer les pluriactifs, grande diversité de systèmes d'activité, etc.), posent de nombreuses questions (juridiques, fiscales, de reconnaissance sociale ou de viabilité économique, etc.) et suscitent des besoins spécifiques en accompagnement (manque de références, complexité de la combinaison d'activités, autre rapport à l'activité, etc.).

Une expérimentation, pour une forme orpheline de soutien économique régional

Ce diagnostic conduit la Région Languedoc-Roussillon à développer depuis 2005 un ensemble de politiques visant à concourir au développement des territoires ruraux. Elle déploie notamment une stratégie de création et de maintien d'activités, en particulier par le soutien à l'installation agricole (dispositif Pacte

Agriculture), en complément du dispositif national (dispositif d'accompagnement à l'installation des jeunes agriculteurs. Cependant, ces politiques visent essentiellement les projets mono-actifs (artisan, agriculteur, commerçant...) et ne répondent pas aux enjeux et conditions spécifiques de la création et du développement de combinaisons d'activités.

Dans l'objectif de soutenir le développement économique des territoires ruraux, la Région Languedoc-Roussillon a donc engagé entre 2006 et 2009 une réflexion et une expérimentation pour élaborer un cadre de soutien à la pluriactivité sur la base des hypothèses suivantes : la pérennité de nombreuses entreprises rurales passe par la pluriactivité ; les besoins de ces porteurs de projet sont spécifiques de par la combinaison d'activités qui suppose de raisonner différemment l'organisation du travail, la gestion des risques, les régimes normatifs et statutaires, les engagements dans le territoire et les filières concernées, etc. À travers un accompagnement expérimental d'entreprises à tous les stades de développement, l'objectif de l'expérimentation était de répondre aux questions suivantes : la pluriactivité est-elle un projet ? Si oui, quels sont les besoins et les freins à la pluriactivité ? Et enfin, comment favoriser le développement d'entreprises pluriactives pour maintenir et créer des activités dans les territoires ruraux ? (Région Languedoc-Roussillon, 2006-2010). L'expérimentation visait également à créer un espace de réflexion et d'échanges sur les *entreprises pluriactives* par la mise en place et l'animation d'un réseau d'organisations intervenant dans l'accompagnement de la création et du développement d'activités.

À l'issue d'un appel à candidatures, la Région a retenu 45 entreprises dont les projets ont été accompagnés par 19 structures d'accompagnement et plusieurs actions de capitalisation et de création d'outils. Parmi les entreprises accompagnées, une majorité d'entre elles (les 2/3) comportait une activité agricole associée à une autre activité (artisanale, commerciale ou libérale). Les autres projets portaient sur l'association d'une activité artisanale et d'une activité commerciale, ou l'association d'une activité salariée ou libérale et d'une micro-entreprise. Le suivi de l'expérimentation a mobilisé divers outils et procédures : groupes de travail avec les participants de l'expérimentation, rencontres des organisations et des porteurs de projets et suivi d'indicateurs établis en début d'expérimentation avec les structures

1 Jean-Marc Touzard, Natacha Klajman, *Développement régional. Agriculture et industries agro-alimentaires en Languedoc-Roussillon. Étude statistique et bibliographique. Préparation du programme de recherche PSDR-LR-3*, Inra Montpellier, 2006.

2 22% des chefs d'exploitation et coexploitants sont pluriactifs en Languedoc-Roussillon (contre 18% pour la France) selon le recensement agricole de 2010 (<http://agreste.agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2010/>). Ces chiffres, calculés sur les définitions de la statistique agricole du « chef d'exploitation » et de l'activité agricole, sous-estiment la pluriactivité en agriculture. Cette moyenne régionale cache de fortes disparités au sein de la région. ➤

d'accompagnement. Conjointement, la Région a sollicité un comité d'experts scientifiques et techniques pour un appui méthodologique dans l'élaboration et l'analyse de l'expérimentation³. Dans le même temps et en interaction avec l'expérimentation portée par la Région, un collectif de 13 chercheurs et 6 structures du développement territorial et agricole, dont la Région, a co-formulé et mis en œuvre entre 2008 et 2011 un projet de recherche-action en partenariat sur l'insertion territoriale des systèmes d'activités des ménages agricoles en Languedoc-Roussillon, projet baptisé Intersama⁴.

Des spécificités indubitables mais un accompagnement approximatif

L'expérimentation a permis de dresser un état des lieux sur la nature des projets de pluriactivité rencontrés, les besoins spécifiques des porteurs de projet et les ressources à leur disposition, notamment en termes d'accompagnement.

- En premier lieu, « l'entreprise pluriactive⁵ », telle que nommée et reconnue par la Région, apparaît comme un véritable modèle économique avec ses propres champs de cohérence. Sans que cette remarque ait de fondement statistique, la pluriactivité observée dans l'expérimentation concerne principalement l'agriculture, mais aussi l'artisanat et les activités de services à la personne. Par ailleurs, la pluriactivité se révèle être un phénomène plus associé au développement des entreprises qu'à leur création (tout en faisant appel aux mêmes processus que lors d'une création : choix liés à la formation, prévisionnels d'activité, approche globale, etc.). Enfin, les ressorts de la pluriactivité sont variés, qu'il s'agisse d'une réponse à une situation économique difficile, ou d'une intention de mener des activités en cohérence avec les aspirations du porteur de projet.
- Concernant l'analyse des besoins spécifiques de porteurs de projets pluriactifs, les besoins matériels apparaissent comparables à ceux des entreprises mono-actives, mais la situation économique de ces entreprises semble plus fragile et la capacité d'investissement plus réduite. Les besoins immatériels sont en revanche plus impor-

3 Comité auquel je participais, et qui m'a donné l'opportunité de contribuer au dispositif expérimental et permis d'accéder aux données et aux résultats.

4 Le projet Intersama que je coordonnais est un des six projets mis en œuvre en Languedoc-Roussillon lors du 3^e programme français Pour et sur le développement régional (PSDR). Il visait à l'analyse du fonctionnement et de la dynamique des systèmes d'activités, ainsi qu'à l'étude de leur insertion territoriale et des dispositifs d'accompagnement qui leur sont dédiés. Une présentation du projet, de ses réalisations et de ses publications scientifiques est disponible sur : <http://www1.montpellier.inra.fr/PSDR/?page=intersama&rub=presentation>

5 Terminologie retenue dans le cadre de l'expérimentation et plus tard lors de la mise en œuvre du dispositif Pluriactif Rural qui en découlera.

6 Adopté lors du conseil régional du 18 décembre 2009.

tants : analyse des interactions entre activités, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, implications démultipliées dans des réseaux sectoriels et territoriaux. Par ailleurs, les besoins en formation semblent davantage porter sur des *formations-accompagnement* permettant aux pluriactifs d'assurer un suivi de leur projet, que sur de la formation qualifiante.

- En matière de conseil et d'accompagnement, l'expérimentation montre que les informations sur la pluriactivité sont dispersées et difficiles d'accès pour les porteurs de projet et les accompagnateurs. Les pratiques d'accompagnement intègrent peu les problématiques liées à la pluriactivité (analyse des combinaisons d'activités, équilibre économique, équilibre du temps de travail, régimes statutaires complexes, etc.). De la même façon, si les dispositifs actuels répondent en partie aux différents besoins des porteurs de projet, l'absence de lisibilité et de coordination autour des situations de pluriactivité rend difficile l'accès aux financements et l'accompagnement de ces projets. Ces résultats confirment les travaux conduits plus tard dans le projet Intersama, qui reconnaissent une « nébuleuse de l'accompagnement à la pluriactivité », encore peu coordonnée et révélant une offre d'accompagnement concurrentielle et segmentée du fait d'une spécialisation des opérateurs selon l'espace géographique d'intervention, les secteurs d'activité (agriculture, artisanat, etc.), les cibles sociales (public RSA, chômeurs, etc.), les domaines de compétences (conseil technique, finance, etc.), les postures de principe (normative/constructiviste, attention portée au projet ou au porteur de projet, etc.), les phases des projets accompagnés (création, développement, transmission), les statuts et modes de financement (instances consulaires, associations, établissements publics, banques, etc.) (Tallon *et al.*, 2010).

Une politique régionale de soutien à la pluriactivité en creux des dispositifs dédiés aux mono-actifs

L'expérimentation a conduit la Région à concevoir un « dispositif régional d'accompagnement des entrepreneurs pluriactifs en milieu rural ⁶ » baptisé Pluriactiv Rural et organisé autour de trois axes :

- un outil « d'accompagnement et de qualification » des projets baptisé Visa Pluriactivité, devant être mis en œuvre par un binôme d'accompagnateurs présentant des compétences complémentaires dans les secteurs d'activités concernés par les projets et adossé à des actions de formation et de mise en réseau des accompagnateurs ;
- le financement des projets de pluriactivité, en priorité grâce aux dispositifs régionaux existants et, lorsque les projets n'y sont pas éligibles, grâce au dispositif Pluriactiv Rural ;



- une plate-forme régionale d'information sur la pluriactivité à destination des accompagnateurs et des candidats ⁷.

Un système d'innovation

Le processus de formulation d'une politique publique de soutien à la pluriactivité en milieu rural, initié par la Région et consolidé par des actions parallèles telles que le projet de recherche-action Intersama, est innovant dans le caractère collaboratif de la démarche. En effet, il a impliqué à divers degrés une trentaine de structures d'accompagnement individuel et collectif issues de toute la région Languedoc-Roussillon, des porteurs de projets pluriactifs, des chercheurs et des étudiants. Ces acteurs ont été diversement associés à toutes les étapes du processus, depuis la conception de l'expérimentation, sa mise en œuvre et son analyse, jusqu'à la formation des accompagnateurs à la mise en œuvre du dispositif Pluriactiv Rural, en passant par la conception du Visa Pluriactivité et d'outils d'accompagnement à la création d'activités en milieu rural. À cet égard, l'innovation est ici politique, technique et organisationnelle : elle s'inscrit dans un système d'innovation autour de l'ensemble des parties prenantes en interaction (Amable, 2001). Le principe d'expérimentation adopté par la Région témoigne d'un lâcher-prise dans l'acceptation du tâtonnement expérimental, du bricolage (à l'image des projets pluriactifs) et dans la parole laissée aux divers acteurs impliqués, parole cependant bien régulée par les moments et les formes de tribunes organisées. La force de la Région a été d'assumer le risque d'un questionnement de la part des acteurs associés, tout en pariant sur les bénéfices d'une intelligence collaborative pour concevoir sa politique publique et en garantir la mise en œuvre et l'efficacité. L'insoluble ambiguïté de la Région a été de conserver son rôle de bailleur (en finançant l'expérimentation, les structures d'accompagnement, la recherche et les projets de pluriactivité) tout en cherchant à établir une relation de confiance.

Effets induits de la co-construction

La collaboration de divers acteurs a permis des *fertilisations croisées* entre les parties prenantes. À titre d'exemple, le projet Intersama, malheureusement engagé tardivement par rapport à l'agenda de Pluriactiv Rural ⁸, a nourri la formulation de la politique à divers titres : par une grille d'analyse des interactions entre activités (Gasselín) incorporée au Visa Pluriactivité, par la prise en compte de différents registres de motivations

⁷ Fin 2011, seuls les deux premiers axes sont en cours de mise en œuvre (conventionnement des structures habilitées à réaliser des Visas Pluriactivité, réunions du réseau des structures intéressées par la thématique et formations à l'intention des futurs accompagnateurs des porteurs de projet de pluriactivité).

⁸ L'expérimentation pilotée par la Région a été réfléchiée dès 2006, alors que le projet Intersama n'a démarré que fin 2008, et que le dispositif Pluriactiv Rural a été voté fin 2009.

⁹ Une dérogation peut être accordée si les activités sont « très différentes », sur la base d'un argumentaire de l'accompagnateur.

au travail (Fiorelli, 2010), par l'analyse de l'accompagnement à la pluriactivité (Tallon, 2011), et par la conception d'outils d'accompagnement à la création et au développement d'activités en milieu rural. Par ailleurs, diverses études réalisées lors du projet Intersama attestent que l'expérimentation a permis, par le cadre de réflexion et d'échanges qu'elle a constitué, de susciter une prise en compte de la pluriactivité par les structures d'accompagnement et une réflexion sur les pratiques d'accompagnement. Le cadre d'élaboration de la politique régionale a incité de nombreuses structures à réfléchir et à formaliser leur action en faveur de la pluriactivité. Pour autant, les champs d'action des structures restent la plupart du temps spécialisés par secteur d'activité et les initiatives spontanées de coordination entre structures des différents secteurs d'activité sont rares.

Une innovation bridée

Si Pluriactiv Rural est une nouveauté dans le champ des politiques économiques régionales, autant par les modalités de sa conception que par son objet, le dispositif qui en résulte reste limité à divers égards.

- D'abord, il ne laisse pas de place à la reconnaissance des spécificités territoriales. Nous l'avons vu, le Languedoc-Roussillon est une mosaïque de contextes et d'enjeux territorialisés. La pluriactivité n'y échappe pas : celle des viticulteurs en crise dans le Minervois n'a pas grand-chose à voir avec la pluriactivité cévenole qui s'impose, dans sa reconnaissance sociale et institutionnelle, comme un mode de vie. Pluriactiv Rural ne discerne pas cette diversité et propose un cadre d'action unique en dépit de conditions et d'intérêts différenciés.
- Porté par le Département économie et emploi de la Région, le dispositif s'inscrit en toute logique dans une politique de développement économique. Pourtant, la pluriactivité est duale en ceci qu'elle peut être la manifestation d'une logique économique (création d'activité progressive, diversification, etc.) comme la marque d'une précarité sociale. Mais il y a un *continuum* temporel et social entre ces deux formes de pluriactivité. On peut être précaire et porteur d'un projet de pluriactivité. Or les politiques sociales relèvent d'une compétence des conseils généraux. La segmentation n'est donc pas seulement celle de l'accompagnement et de ses opérateurs : elle est aussi celle d'un clivage entre des politiques publiques diverses qui s'adressent à la même entité sociale.
- Pluriactiv Rural cible l'entreprise. En effet, une des conditions d'éligibilité est que le projet doit être basé sur plusieurs activités entrepreneuriales relevant de secteurs d'activités distincts. La dimension pluriactive est alors déterminée par l'immatriculation à deux registres différents de déclaration d'activité, ce qui exclut les activités relevant du même registre (et notamment la diversification agricole), ainsi que les salariés pluriactifs qui créent une entreprise ⁹.



Sans disposer des données chiffrées pour étayer notre propos, de nombreux cas seront donc exclus de l'accompagnement et des soutiens financiers spécifiques de Pluriactiv Rural. Par ailleurs, l'entrée par l'entreprise sous-tend une approche gestionnaire et statutaire qui ignore des pluriactivités plus informelles ou atypiques, déjà marginalisées par leur petit dimensionnement économique, mais bien présentes sur les territoires de la région.

Conclusion : une politique de marge pour une *région arrière* du développement

Le processus engagé depuis 2006 par la Région Languedoc-Roussillon pour formuler et mettre en œuvre un dispositif de soutien à la pluriactivité en milieu rural a permis des avancées indéniables dans la reconnaissance politique et économique d'une population rurale pluriactive historiquement marginalisée, sans représentation professionnelle ni statuts, ainsi que dans la promotion d'un changement de paradigme dans les formes d'accompagnement. C'est peut-être aussi un coin dans la lourde porte de l'agriculture *professionnelle*, qui s'impose encore souvent comme l'unique forme acceptable, en dépit des nombreux travaux qui démontrent les bénéfices de plusieurs types de pluriactivité, autant pour l'individu que pour la collectivité, autant pour le territoire que pour le secteur agricole (Boudy, 2009).

Pluriactiv Rural est une politique de marge dans la mesure où elle s'adresse à une *région arrière* du développement, au sens d'un espace social et spatial peu visible, faiblement doté en ressources, mal relié à diverses sociabilités (professionnelles, politiques, économiques), engagé dans des régimes d'activité atypiques et porteur de dynamiques d'innovation hétérodoxes¹⁰. Mais Pluriactiv Rural est aussi une politique de marge parce qu'elle est pensée comme une annexe des dispositifs d'action publique existants, sans reconnaître à la pluriactivité une légitimité aussi forte que celle accordée aux formes d'activité sectorielles et/ou spécialisées. Elle reste par ailleurs trop peu articulée aux projets des territoires de la région Languedoc-Roussillon. Enfin, il reste des marges de progrès considérables pour lever les obstacles à l'exercice de la pluriactivité et sécuriser sa pratique (protection sociale, fiscalité, formation professionnelle), mais c'est un chantier qui dépasse la seule dimension régionale et suppose une réflexion à l'échelle nationale et européenne. ■

¹⁰ Et non pas au sens de Giddens (1987) qui distingue les « régions avant » conçues comme les espaces de sociabilité où l'individu contrôle son expression et son comportement, et les « régions arrière » où l'individu s'autorise des attitudes plus authentiques, moins maîtrisées.

À lire

Bruno Amable, « Les systèmes d'innovation » in P. Mustar & H. Penan (éd.), *Encyclopédie de l'innovation*, éd. Économica, 2001.

Jean-François Boudy, *Vivre de deux métiers. La pluriactivité*, éd. L'Harmattan, coll. « Questions contemporaines », 2009.

Cécile Fiorelli, *L'aménagement des conditions de vie au travail des éleveurs. Proposition d'un cadre d'analyse des relations entre rapport subjectif et organisation du travail en élevage et étude de cas chez les éleveurs pluriactifs*, Mémoire de thèse présenté en vue d'obtenir le grade de docteur délivré par l'Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech), spécialité : zootechnie des systèmes d'élevage, AgroParisTech – Inra, 2010.

Anthony Giddens, *La constitution de la société*, PUF, coll. « Sociologies », 1987.

Région Languedoc-Roussillon, *Documents du groupe de travail sur la mise en place du Visa « Pluriactivité des entreprises en milieu rural »*, Département économie et emploi, Direction de l'économie rurale, littorale et touristique, 2006-2010.

Hélène Tallon, *Pluriactivité et accompagnement, un territoire à l'épreuve ; une expérimentation par la formation menée dans le Haut Languedoc (Hérault, France)*, Mémoire de thèse de doctorat de géographie, Université Paul Valéry-Montpellier III, 2011.

Hélène Tallon, Pierre Gasselin, Pascale Moity-Maïzi, Gaëlle Rainsard, Cindy Schultz, Sandra Bernardini, Alberto Pérez Chueca, Cécile Fiorelli, Annie Dufour, *Émergences et paradoxes dans la nébuleuse de l'accompagnement de la pluriactivité en Languedoc-Roussillon*, in Sfer (éd.), Colloque Conseiller en agriculture : acteurs, marchés, mutations, Dijon, 14-15 octobre 2010.

Jean-Marc Touzard, Natacha Klajman, *Développement régional. Agriculture et industries agro-alimentaires en Languedoc-Roussillon. Étude statistique et bibliographique. Préparation du programme de recherche PSDR-LR-3*, Inra Montpellier, 2006.

**Innovations et
identité professionnelle
des agriculteurs**

Vient de paraître

Innovations et alternatives en agriculture



Ce numéro s'inscrit dans un moment particulier : le temps du doute et de la réflexion traversent en ce moment le monde agricole. La situation des exploitations se dégrade ; la dérégulation des marchés, le renchérissement des matières premières et la réforme de la PAC génèrent de l'inquiétude et du désarroi.

Dans ce contexte, de plus en plus d'acteurs s'interrogent sur les modèles de développement adoptés en agriculture. La course en avant vers la poursuite de la *modernité* montre chaque jours ses limites, du local au global. Certains exploitants ayant investi dans des outils de production en suivant les consignes de l'appareil d'encadrement se trouvent parfois dans une situation de fragilité non anticipée.

Ces difficultés amènent certains producteurs à penser *autrement* leur agriculture et leurs pratiques. Parfois isolés au départ, ils ont su, en s'appuyant sur des réseaux, partager leurs idées avec leurs pairs. Certains territoires les ont accompagnés et ont mis à leur disposition des ressources qui ont permis à leurs initiatives de se développer localement. Ces alternatives émergentes se propagent et évoluent sans cesse. Ce numéro vise à comprendre et à recenser certaines de ces initiatives innovantes, à mieux cerner les individus et les réseaux qui les portent, et à renouveler l'analyse de l'innovation dans le champ de l'agriculture. Ce numéro s'organise en trois parties :

La première tente de décrire comment se manifestent ces innovations dans les pratiques individuelles et collectives des agriculteurs. Quelles sont ces innovations et alternatives ? Quelle analyse les chercheurs développent-ils à leur propos ? Quels sont les agriculteurs et les champs d'action concernés ? Quelles institutions s'engagent à leur côté ?

Il est souvent reproché aux acteurs qui défendent ces innovations et alternatives, leur caractère individuel et non reproductible. Ceci nous amène à mettre l'accent, dans la seconde partie, sur les conditions à réunir pour favoriser l'extension de ces innovations, tant au niveau des territoires que des institutions qui les portent.

La troisième partie aborde les évolutions plus globales des différentes formes de l'agriculture. Elles nous conduisent à revisiter des conceptions usuelles de la stratification du monde agricole.

Ces évolutions peuvent être accélérées ou au contraire inhibées en fonction des choix opérés en matière de répartition des financements publics. Au-delà des initiatives des agriculteurs innovants, toute politique agricole devrait « viser l'autonomie alimentaire et un emploi agricole important ».

POUR

la revue du Groupe de Recherche pour l'Éducation et la Prospective

Revue POUR n° 212 - Décembre 2011 - 20 €

Joindre 3 € pour participation aux frais de port et emballage

Nom

Organisme

Adresse

Code postal et ville/pays

Tél.

Courriel

Abonnement 2012 (4 numéros) France 64 € - Étranger 73,20 €

À retourner au **GREP** - c/o 4D, 150-154 rue du Faubourg St-Martin - 75010 PARIS - Tél. : 01 55 33 10 40 - Fax : 01 55 33 10 41

Courriel : grep.pour@wanadoo.fr - Site : www.grep.fr

bon de commande

Sommaire

Innovations et alternatives en agriculture

→ dossier coordonné par Jean PLUVINAGE,
Jean-François LE CLANCHE et Jean-François AYATS

Innovations et alternatives en agriculture

Contexte d'émergence et variété des innovations

Innovations et alternatives en agriculture : des initiatives à qualifier
Jean-François LE CLANCHE, Jean PLUVINAGE

Agricultures alternatives et transformation
des systèmes alimentaires
Christian DEVERRE

Le magasin de producteurs de Saint-Rivoal :
une innovation économique, territoriale et sociale
Jean-François LE CLANCHE

Les Systèmes participatifs de garantie :
une alternative à la certification par organismes tiers ?
Patrick MUNDLER, Stéphane BELLON

Valorisation locale de la biomasse dans l'Orne :
le projet Bois Bocage Énergie
Yvan TRITZ

Paysan entre terre et mer :
une installation « atypique » contre vents et marées
Jean-François LE CLANCHE

Redécouverte de la traction animale
Jean-François LE CLANCHE

Initiatives innovantes en grandes cultures : des pratiques alternatives
reconnues aux transformations silencieuses
Aurélié CARDONA

Le petit paysan fromager de l'Argoat
Jean-François LE CLANCHE

Firmes de l'agrofourniture et innovations en grandes cultures :
pluralité des registres d'action
Frédéric GOULET

De la diffusion à la pérennisation des systèmes alternatifs

De l'initiative individuelle à l'évolution des modèles de développement
Perrine VANDENBROUCKE, Jean PLUVINAGE

Décentralisation et innovation en agriculture
Pierre-Antoine LANDEL

Quelles formes d'accompagnement des agriculteurs
à l'innovation ?
Claude COMPAGNONE

Transitions vers l'agriculture biologique
à l'échelle des systèmes agri-alimentaires territoriaux
Claire LAMINE

Installation agricole : nouveaux profils, nouvel accompagnement
Joseph LE BLANC

Diffusion des innovations : quel rôle de la PAC après sa réforme ?
Samuel FÉRET

Co-conception d'une politique publique pour une région arrière
du développement : le cas de la pluri-activité en Languedoc-Roussillon
Pierre GASSELIN

Innovations et identité professionnelle des agriculteurs

De la célébration de l'agriculture familiale à la promotion
de l'agriculteur-entrepreneur : succession ou coexistence ?
Jacques RÉMY

Pluriactivité : entre sécurité matérielle et plaisir au travail
Cécile FIORELLI, Annie DUFOUR, Guillaume MASSEIN, Cindy SAUVAIGO

Innovations, alternatives et diversité des exploitations agricoles
Jean PLUVINAGE